

Conseil départemental de la GIRONDE
Séance plénière du Jeudi 30 juin 2016

Motion sur la construction d'un golf à Villenave-d'Ornon

**Présentée par le Groupe Europe Ecologie Les Verts
Et le Groupe des Elus Socialistes**

Les travaux de construction d'un golf ont commencé sur le domaine de la Plantation à Villenave-d'Ornon. Ce projet ancien est depuis fort longtemps contesté par les associations de protection de l'environnement.

Un certain nombre de recours ont été exercés contre ce projet. Ils sont aujourd'hui purgés et nous en prenons acte.

Néanmoins, un projet légalisé n'en fait pas pour autant un projet bon pour l'environnement. Et pour cause. Outre les risques que l'aménagement du golf et du complexe immobilier prévu autour présente en matière d'inondations, ce projet est également un réel danger d'un point de vue environnemental et social.

En effet, est-il possible de construire un «golf écologique» tel qu'annoncé par le promoteur ? Ce projet, implanté sur une zone humide riche en biodiversité, a bénéficié d'une dérogation alors qu'il est situé dans le bocage classé Natura 2000. Son entretien nécessitera vraisemblablement une utilisation massive d'eau et de pesticides. Et comment croire que la faune et la flore seront préservées, quand une partie de la surface sera bâtie et imperméabilisée ?

Par cette motion, nous souhaitons ainsi interpeller Monsieur le Préfet de la Gironde, afin d'obtenir l'assurance que tout soit mis en œuvre dans ce projet par les services de l'Etat pour limiter les impacts que l'on peut objectivement redouter sur l'environnement, durant la phase de travaux comme dans son dimensionnement et son exploitation.